



Cp du 13 mai 2020

Poursuite du déconfinement pour les services municipaux.

1/ Réouverture des écoles

Ce premier jour a permis une rentrée fluide et sans difficulté. Peu d'élèves mais motivés et disciplinés, un peu plus de temps pour le lavage des mains, mais pas de précipitation pour les cantines où tout c'est normalement passé. Davantage d'élèves seront présents jeudi mais les moyens ont été mis pour la réussite de cette rentrée.

2/gare routière scolaire

Elle sera ouverte lundi 18 mai afin d'accueillir les transports scolaires des collèges. Un système de barrières empêchant le croisement des élèves et du personnel supplémentaire permettront une bonne circulation sur les quais.

3/ Accès aux plages

La municipalité a demandé mardi 12 mai à la préfecture la possibilité d'ouvrir les 7 plages de Lamballe-Armor. La réponse devrait être vite donnée. Cette réouverture se fera pour la promenade, le sport individuel, l'accès à la mer (baignade,plaisance) dans le respect des gestes barrières, et des distances obligatoires. La police municipale veillera au respect de ces règles.

4/ Seconde distribution des masques samedi 16 mai

Samedi dernier, 5 683 masques ont été retirés par les habitants venus les chercher. Une deuxième distribution pour les habitants qui ne sont pas venus samedi dernier, est prévue samedi prochain de 9h à 13 h dans les mêmes lieux :

Lieux de distribution

| Secteur | Mon bureau de vote est : | Salle de retrait du masque |
|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Lamballe centre | Hôtel de Ville. Espace des Augustins Ecole Lavergne | Espace des Augustins |
| | Ecole élémentaire Beaulieu Ecole maternelle Beaulieu Local solidarité - Resto du Cœur | Salle municipale Pierre Lanoé |
| La Poterie | Annexe de mairie | Salle municipale de la Poterie |
| Maroué | Maison des associations | Salle Louis Fourchon |
| Saint-Aaron | 2 bureaux de vote | Salle municipale de St Aaron |
| Trégomar | Annexe de mairie | Annexe de mairie |

Pour les habitants de Meslin et Planguenoual, les masques seront délivrés chaque matin à leur mairie annexe.

Pour les habitants de Morieux, ils seront distribués dans les boîtes aux lettres.

« Pour trouver et acheter les masques, les collectivités locales ont du se débrouiller seules . L'Etat propose désormais de prendre en en charge 50 % du coût des masques achetés avec un plafond de 2 euros soit un remboursement de 1 euro par masque. Or, partout le masque vaut en moyenne 5 euros. Il est incompréhensible que le gouvernement soit si décalé par rapport à la réalité des territoires » précise Loic Cauret.

Contact presse :

Service communication

communication@lamballe-terre-mer.bzh